

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er juin 2015

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2015 À 2019 - (N° 2816)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 28

présenté par

M. Candelier, M. Asensi, M. Bocquet, Mme Buffet, M. Carvalho, M. Charroux, M. Chassaigne,
M. Dolez, Mme Fraysse et M. Sansu

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

À la première phrase de l'alinéa 30, après le mot :

« mondialisation »,

insérer les mots :

« et de la complicité de certaines entités ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit d'indiquer que le terrorisme international d'inspiration djihadiste sait, certes, tirer parti de la mondialisation à des fins criminelles, mais grâce à la complicité de certaines entités. En effet, on ne peut faire des trafics d'armes, d'hydrocarbures ou de stupéfiants tout seul.